

**CONSIGNES ETUDIANTS
APPLICABLES AUX ÉPREUVES DU DFGSM2**

HORAIRES – ACCÈS A LA SALLE D'EXAMEN

- Les étudiants doivent être présents à l'ouverture des portes de la salle, soit **½ heure avant le début des épreuves rédactionnelles** et **¾ d'heure avant le début des épreuves sur tablette**.
- La carte d'étudiant (de préférence) ou une pièce d'identité avec photo (carte d'identité ou passeport) est obligatoire.
- **L'identifiant et le mot de passe de connexion du compte UPS sont obligatoires.**

MATÉRIEL AUTORISÉ LORS DES ÉPREUVES

- Stylos noir ou bleu, effaceur, règle (pas de couleur, pas de surligneur type stabilo)
- Pas de trousse, pas de gomme, pas d'étui à lunettes sur la table
- Déposez les sacs, manteaux, et autres accessoires à vos pieds avant le début de l'épreuve
- Tout objet connecté, téléphone portable, lecteur MP3, GPS, organisateur, etc... doivent obligatoirement être éteints et rester dans votre sac
- Bouteilles d'eau ou boissons doivent être sans étiquette et obligatoirement placées au sol
- Montre ou réveil classiques autorisés
- **Posez la carte d'étudiant ou la pièce d'identité en évidence sur votre table**
- Les étudiants doivent avoir les oreilles nues : dégagées de cheveux, foulard, casquette, obturateur d'oreille, etc....
- L'usage des calculatrices est formellement interdit

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES – CONSIGNES GÉNÉRALES

Pour les épreuves rédactionnelles et sur tablette :

- Vous conservez le même numéro de place pour toutes les épreuves.
- **Aucun étudiant n'est autorisé à quitter sa place avant la fin de l'épreuve** y compris pour se rendre aux toilettes. En cas de force majeure, l'étudiant doit préalablement se signaler à un surveillant qui l'accompagnera. Le surveillant relève la copie ou la tablette de l'étudiant, qui ne pourra plus recomposer.
- Il est interdit de fumer dans la salle d'examen y compris la cigarette électronique.

Pour les épreuves rédactionnelles :

- Au début de la ½ journée d'épreuves :
 - o assurez-vous d'avoir sur la table tous les documents nécessaires pour les 3 épreuves écrites, à savoir : les consignes générales et sanitaires, une feuille d'émargement par épreuve, une feuille de composition numérotée par épreuve, des feuilles de brouillons, des feuilles de composition supplémentaires (non numérotées).
 - o vérifiez que les numéros des feuilles de composition correspondent aux numéros qui vous sont attribués pour chaque épreuve.
- L'administration procédera au cours de chaque épreuve et auprès de chaque étudiant, au contrôle de son identité et à la vérification de l'absence de tout moyen de communication avec l'extérieur. Vous devrez signer la feuille d'émargement correspondant à l'épreuve en cours et la déposer dans la bannette que vous présentera l'administration.
- Le responsable de l'épreuve annonce la fin de la composition, les étudiants cessent alors de composer immédiatement.
- Vous déposerez votre copie immédiatement dans la bannette du surveillant chargé du ramassage, dès qu'il se présente devant vous.

Pour les épreuves sur tablette :

- Au début de chaque épreuve :
 - o à votre arrivée, vous devez récupérer une tablette en présentant votre carte d'étudiant
 - o vous pouvez vous installer à votre numéro de place
 - o vous devez vous munir de votre identifiant et mot de passe pour vous connecter
- **Il est impératif de valider chaque réponse aux questions afin qu'elle soit prise en compte.**
- Chaque épreuve débute et se termine automatiquement à l'heure prévu sur le calendrier d'examen.
- **EN CAS DE PROBLÈME DE TABLETTE, PENSEZ À ACTUALISER AVANT DE FAIRE APPEL À UN SURVEILLANT.**

FRAUDE OU TENTATIVE DE FRAUDE

- Tout étudiant surpris en train de frauder ou d'essayer de frauder, qu'il soit directement auteur ou complice sera traduit devant le conseil de discipline de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier
- Déroulement de la procédure :
 - o l'étudiant poursuit les épreuves dans tous les cas
 - o un procès-verbal est rédigé par le responsable de la salle ou de l'épreuve
 - o l'étudiant signe le procès-verbal à la fin de l'épreuve
 - o le dossier est transmis au Conseil de discipline de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier qui décidera des sanctions pouvant aller jusqu'à une exclusion définitive